

Parents et classe de découverte : l'occasion d'un enrichissement mutuel incontestable

D'ABORD INFORMER

Dès que la décision de partir en classe de découverte est prise, les parents en sont informés. Même si c'est au cours de l'année précédant le départ, le plus tôt est le mieux. Une simple lettre d'information présentant le projet et les buts du voyage permet d'effectuer une première sensibilisation.

Il arrive, dans certains cas, que les parents soient eux-mêmes à l'origine du projet. Les relations sont alors considérablement facilitées.

Dans cette école, l'Association des parents d'élèves, très active, organise plusieurs manifestations (kermesse...). C'est après ces manifestations que l'association dispose d'une somme d'argent assez importante. Ce sont les parents qui vont demander à l'école de faire quelque chose de cet argent, quelque chose qui soit tourné vers l'extérieur (voyage d'école, voyage-étude, etc.). Les maîtres ainsi sollicités se concertent et choisissent finalement de proposer une classe de neige pensant que c'est ce qui va apporter le plus aux enfants.

Les parents ont été partie prenante du projet de classe de neige puisqu'ils en sont à l'origine. Aucun enfant, aucun parent n'a émis de réserve ou de refus quant au départ. Les parents étaient même satisfaits puisque la majorité des enfants n'étaient jamais allés faire du ski et n'étaient pas en voie de le faire pour des raisons financières évidentes.

Classe en milieu rural organisée selon un regroupement pédagogique de plusieurs villages.

ÊTRE À L'ÉCOUTE DES PROBLÈMES

Les problèmes soulevés par les familles sont de divers ordres :

Les difficultés d'ordre matériel

La participation financière des parents au séjour et les frais d'équipement des enfants peuvent poser problème mais

des solutions diverses sont envisageables.

Les difficultés d'ordre médical

En dehors de quelques contre-indications catégoriques concernant l'altitude ou le climat et de quelques traitements à suivre, incompatibles avec une transplantation, peu de refus de départ pour des raisons d'ordre médical peuvent être invoquées.

La plupart du temps, telle personne invoquera la santé de son enfant quand il s'agira pour elle de faire face à la dépense créée. L'énurésie est souvent présentée comme un obstacle du même ordre ; or, sur place, y compris à la mer, il est fréquent que les pipis au lit s'évaporent, quand ils ne disparaissent pas complètement. Il faut expliquer que l'énurésie n'est pas une maladie, dédramatiser, montrer qu'on s'engage personnellement à prendre ce problème en charge... et que de toute manière l'enfant ne sera sûrement pas le seul dans ce cas.

Brigitte a de l'asthme. Ce qui aux yeux de sa maman justifie tout à fait qu'elle ne parte pas. Comment, en effet, pourrait-elle effectuer les marches prévues pendant le séjour ? Régime spécial et suivi médical étant assurés, la maman se laisse fléchir. Sur place, l'asthme de Brigitte s'est envolé, elle est parmi les meilleurs marcheurs et réalise toutes les sorties en montagne !

Dans la majorité des cas, les problèmes dits « de santé » cachent des problèmes plus profonds.

Les difficultés d'ordre familial

Les véritables réticences, on les découvre à travers des réactions qui ne dévoilent pas toujours la raison réelle du refus. Le risque d'accident peut être avancé par des parents dont le refus tient en réalité à la difficulté de simplement être séparés de l'enfant pendant deux ou trois semaines. Ou bien encore, on va souligner le comportement turbulent de ce garçon et faire valoir qu'il s'agirait d'une charge trop importante pour les enseignants.

La difficulté est accrue lorsqu'il y a des

oppositions liées à l'affectivité, à l'anxiété, à la préservation de l'autorité parentale.

Antoine est confronté au pouvoir disciplinaire de son père qui utilise cet éventuel départ comme une carotte pour peser sur le comportement scolaire de son fils.

Il faudra multiplier les interventions pour le faire fléchir.

Cela s'explique parfois par la franchise la plus totale, telle cette mère qui disait sans détour qu'elle ne laisserait pas partir sa fille, sa complice de la vie quotidienne, parce qu'elle lui manquerait trop ! L'enfant, elle, ne demandait pas tant de sollicitude !

Mais il est des cas où l'on débouche sur la simulation la plus délirante.

Madame L., mère de famille nombreuse est restée couchée pendant plusieurs semaines prétextant une grossesse difficile qui nécessitait la présence de sa fille Chantal pour l'entretien de la maison. De grossesse, point. Et il fallut l'intervention conjuguée du médecin et de l'instituteur pour en venir à bout.





Enfin, on peut assister à des comportements contradictoires chez les mêmes parents.

Les parents de Pascal et David affichaient des idées très libérales en matière d'éducation, y compris par rapport aux exigences scolaires habituelles (apprentissage académiques...). Pourtant, dès avant le départ, ils se proposent de venir passer une semaine auprès de leurs enfants, ce qui leur est refusé, les visites éventuelles étant limitées à la durée d'un week-end. Ils viendront donc le temps d'un week-end, accapareront leurs enfants, critiqueront la conception et le déroulement du séjour, iront jusqu'à exprimer l'intention de ramener leurs enfants...

Il est bien évident que ces exemples ne sont pas tirés d'une même classe, et qu'on est rarement confronté à plus de trois ou quatre cas d'opposition au sein d'un groupe. Il n'empêche qu'il importe de les régler au mieux.

Des parents d'enfants en section enfantine mettent parfois un veto catégorique. Il est alors difficile d'insister, vu le jeune âge des enfants et le caractère non obligatoire de la fréquentation de l'école pour les moins de six ans.

Un autre type de blocage, d'ordre religieux celui-là, peut survenir dans les familles d'enfants maghrébins, en particulier pour ce qui concerne l'alimentation. L'enseignant rassure, explique que des dérogations sont possibles et que sera respectée la religion des enfants.

Une petite fille de famille juive très pratiquante a emporté avec elle les ustensiles de vaisselle dans lesquels devaient être cuits les aliments (vaisselle différente selon qu'il s'agit de produits laitiers ou non) et pourtant la cuisine du centre gérait... six classes !

Chez les adolescents et pré-adolescents le gros problème tient dans les fantasmes des parents au niveau de la mixité

et de la sexualité. Bien des adolescentes en particulier, se voient interdire le départ « pour préserver leur vertu », particulièrement également en milieu maghrébin, ou encore et simplement... à cause de leur cycle menstruel, fantasmatiquement ressenti comme une honte.

Une année, j'ai eu un problème avec une famille yougoslave comprenant deux enfants jumeaux : le garçon était autorisé à participer à la classe de neige mais la fille devait rester ! Étant plutôt du genre combattif (il est vrai qu'elle avait quatorze ans), elle multiplia elle-même les démarches auprès des parents et, alors que je ne m'y attendais plus, je la vis avec sa valise le jour du départ.

Par contre, une autre année, une petite fille portugaise manquait le jour du départ. Son papa lui avait fait croire jusqu'au dernier moment qu'elle partirait (remplissant les papiers, remettant l'argent de poche...). Quel drame pour Marie et le groupe !

PROVOQUER DES RENCONTRES

Plusieurs réunions peuvent permettre d'élargir le champ de préoccupation des parents et les associer à la préparation du séjour. Mieux vaut renoncer à leur demander par écrit leur acceptation : d'abord, parce que cela ne tient pas suffisamment compte de l'originalité et de la spécificité de chacune des familles, d'autre part, en raison du risque de refus, car il est difficile de revenir sur une décision écrite...

La réunion de toutes les familles

Elle permet d'avoir le même jour et à la même heure, sous la main, un grand nombre de parents. On a souvent des réactions globalement favorables qui émanent de parents vivant positivement le projet pour des raisons hygiéniques (l'enfant va profiter du bon air et de

l'activité physique). C'est bon que ces aspects positifs soient entendus par d'autres parents chez qui pointent quelques inquiétudes à propos de la nourriture, de la « solitude » du coucher, de la toilette, du travail scolaire. Rarement une opposition sérieuse se manifeste à cette occasion. Sans doute les parents en parlent-ils entre eux, mais ils l'expriment difficilement en public. Ils ont leur fierté et répugnent à étaler leurs problèmes devant tout le monde.

Au-delà des échanges mutuels souvent profitables, la réunion collective permet de présenter le séjour et de sécuriser les familles en répondant à leurs questions.

Au programme de la réunion il peut y avoir :

- projections de films et diapos réalisés par une classe précédente ;
 - témoignages de collègues, de parents déjà partis ;
 - présentation des locaux, du cadre, par le responsable du lieu d'accueil ;
 - exposé des choix pédagogiques : information sur les enquêtes, les visites prévues, sur l'articulation des activités scolaires avec les activités physiques ;
 - présentation de travaux, par exemple, livres de vie et journaux scolaires, albums, réalisés par des enfants ayant déjà vécu une classe de découverte ;
 - présentation du projet par les enfants eux-mêmes ;
 - distribution d'un recueil de présentation du centre (édité par l'organisme d'accueil) ;
 - recommandations pour prendre, avant le départ, toute mesure contre les poux ;
 - enfin et surtout, réponse à toutes les questions posées par les parents et concernant le financement du séjour, l'équipement des enfants, le moyen de transport...
- Peuvent être associés à ces réunions quand c'est possible : un organisateur du lieu d'accueil, la directrice de l'école, éventuellement, une assistante sociale, leur présence peut sécuriser les parents les plus inquiets. Dans la plupart des cas, l'adhésion des parents est obtenue lorsqu'ils peuvent constater le sérieux de la préparation : tout est prévu, ils peuvent avoir confiance.

Réunion d'information auprès des parents :

Quelques semaines avant le départ, une réunion d'information eu lieu en présence de tous les parents. Ils ont pu découvrir ainsi le centre d'accueil grâce à un montage-diapositives, et au travers de toutes les questions qu'ils ont pu poser.

Après la projection, les parents qui le désiraient ont pu s'entretenir avec Mlle Henne qui, par son travail et sa gentillesse, a permis de résoudre ponctuellement les difficultés, concernant le départ, de certains parents. Mlle Henne est l'assistante sociale de la mairie. Tous nos remerciements.

Mais pour mieux rassurer, convaincre, s'adapter à chaque cas et obtenir l'adhésion de tous, il est souvent nécessaire d'effectuer des visites individuelles.

Les visites individuelles

Si le groupe-classe a un faible effectif, l'enseignant(e) peut rencontrer toutes les familles. Dans le cas contraire, il sélectionne les familles et rencontre seulement celles qui font des difficultés. Un message donné à l'enfant permet de se mettre d'accord sur une rencontre à l'école, après la classe et, souvent, cela oblige l'enseignant à être présent bien au-delà du temps réglementaire, voire après le repas du soir.

Dans les cas les plus difficiles, il décide de se déplacer jusqu'au domicile de la famille. De telles rencontres permettent d'évoquer les problèmes sur un plan plus intime.

Si c'est la langue qui fait blocage, dans la mesure où certaines familles ne comprennent pas ce qui leur est demandé ou n'osent pas poser de questions parce qu'elles ne savent pas s'exprimer, il est, en général, assez facile de trouver une personne qui sert d'intermédiaire entre l'enseignant et les parents.

Le problème bien souvent c'est que, lorsque les parents ont refusé le départ de leur enfant, celui-ci n'ose plus dire son désir de partir. Il est ballotté entre la parole de ses parents et ses propres motivations. Ainsi Dany, adolescent de 14 ans, se replie sur lui-même depuis que ses parents ont interdit son départ. Comme les parents refusent également de venir au collège à cause de leur horaire de travail, je leur propose de venir les voir après leur travail, chez eux. C'est un événement : en fait, le refus de venir au collège cache une peur de l'institution scolaire. Chez eux, je suis un invité, pour qui l'apéritif offert est une sorte de Sésame. Devant ses parents, Dany ose alors dire son désir de partir, de quitter pour la première fois le domicile maternel. Rassurés par ma visite, qui en quelque sorte officialise leur importance (le « maître » s'est déplacé), les parents de Dany acceptent finalement de le laisser partir en classe de neige.



Les parents de Linda avaient refusé par écrit sans invoquer de raison. Ils n'étaient venus à aucune réunion. Alors, un soir après la classe, je suis allée les voir. Ont-ils été flattés de ma visite ? N'ont-ils pas osé refuser ? Toujours est-il que dès le début de l'entretien, sans que j'aie à argumenter, ils ont accepté. Imaginez la joie de Linda : du jour au lendemain, elle était transformée !

ASSOCIER ACTIVEMENT LES PARENTS AU PROJET

L'organisation d'une classe de découverte peut être l'occasion d'associer activement les parents à la vie de l'école, de l'établissement.

« Les parents sont d'accord, c'est l'occasion d'agir avec eux. » Annie Bellot - Professeur de collège.

Avant le séjour :

Les parents peuvent collaborer à sa préparation :

- organisation de spectacles, de repas, de soirées-jeux, de kermesses et fêtes dont les bénéficiaires participeront au financement du séjour ;
- organisation du voyage avec leurs voitures individuelles (exemple d'un parent ayant conduit bénévolement un car) ;
- intervention en classe pour aider à réaliser des travaux manuels qui seront vendus au profit du séjour ;
- participation à des cueillettes de fruits, fleurs ou plantes à vendre ensuite sur les marchés.

Pendant le séjour :

PARTICIPATION DES PARENTS SUR PLACE

Dans le cas des séjours autogérés, des parents peuvent être sollicités pour faire partie de l'équipe éducative. En général, ce sont des mamans qui peuvent être emmenées pour faire la cuisine, l'entretien ou bien pour être infirmières, lingères, pour jouer le rôle d'animatrices en dehors du temps scolaire. Ceci, bien entendu, se fait en concertation avec l'enfant du parent qui accompagnera le groupe.

Telle maman demande à être accompagnatrice. Je refuse car je sais très bien que sa fille et elle ne se quitteront pas de tout le séjour, et cela va à l'encontre des buts que je me suis fixés pour son enfant.

Je me souviens d'une autre maman que j'avais acceptée pour accompagner les enfants (sinon, sa fille ne serait pas venue !). Hélas, dans le métro, je devais m'occuper des enfants mais encore davantage d'elle !

Dans les écoles où certains parents interviennent déjà toute l'année à divers niveaux, il est plus facile d'envisager ces formes de collaboration.

ÉCHANGES

Une nécessité s'impose, celle de donner à la famille une image suffisamment rassurante et qui ne compromette pas les futurs départs. Dans ce but, des échanges ont lieu entre les enfants, les jeunes et leurs parents.

Plusieurs formules sont possibles :

- la correspondance
- les liaisons téléphoniques ou télématiques

- les échanges audiovisuels, les radios locales
- les visites.

• **La correspondance avec les familles est un outil largement utilisé qu'il est bon de planifier.**

— Le planning de correspondance. C'est un tableau qui matérialise aux yeux de tous la quantité de courrier reçue et la quantité de courrier envoyée ainsi que la fréquence. Cela permet de stimuler les retardataires, enfants comme parents.

— La quantité minimum garantie. On détermine, avant le départ, en réunion des parents, la QMG qui sera échangée durant le séjour, quantité que chaque partie s'engage à assurer. Il arrive cependant que des parents, pour des raisons diverses, ne répondent pas au courrier reçu. Dans ce cas, on peut voir, avec les collègues restés à l'école, comment intervenir auprès des familles. Ceux qui ne reçoivent pas de courrier des familles auront « pour eux » la lettre des correspondants ou une carte envoyée par un membre de l'équipe, un jour de congé.

— La réunion du courrier.

On organise des entretiens où chacun peut dire ce qu'il pense mettre dans sa lettre ou bien de quoi il a déjà parlé. Des listes sont ainsi établies qui permettent de donner des idées à ceux qui en ont peu. La carte postale moins angoissante que la page blanche convient mieux à certains enfants, un dessin commenté peut être plus vivant qu'une lettre faite de mauvais gré.

Ne pas hésiter à laisser les enfants libres de choisir leur support, les varier.

• **La lettre collective**

On voit ensemble quelles sont les choses qu'on voudrait raconter aux familles. On rédige un texte qui pourra ensuite être imprimé et joint à chaque envoi personnel, ou expédié directement à l'école, une fois recopié sur une grande page affichable que tous les parents pourront lire dans le hall d'entrée. Cette dernière formule est fréquemment utilisée, lors du premier jour d'arrivée, quand les enfants sont encore sous l'effet de la découverte et qu'ils ont du mal à la traduire. Plus complet encore que l'affiche est le panneau de correspondance. Après quelques jours de classe de découverte, le groupe élabore un panneau destiné aux parents et contenant : l'emploi du temps, des photos si possible, des impressions des enfants, des menus.

Il est expédié sur support pliable ou porté le cas échéant.

• **Le carnet de bord**

Telle classe a mis en place un carnet de bord rempli, en commun, une fois par jour. On y note heures d'arrivée, activités-types, faits importants de la journée, fêtes, excursions, etc. Au moment du courrier, les enfants feuilletent le carnet de bord et s'en inspirent. Des pages intercalaires sont prévues pour être illustrées. A la fin du séjour c'est un

témoin fidèle du séjour, un carnet-souvenir très apprécié des enfants.

Impressions de séjour...

(extraites des lettres envoyées aux parents)

*... Nous sommes très heureux...
... Je dors à côté de mon correspondant. Nous mangeons bien, nous sommes au milieu des bois...*

... Nous sommes bien. Nous mangeons bien, nous dormons bien. Il y a un grand bois. Nous attrapons des lézards verts. Nous travaillons, nous faisons des enquêtes. Nous jouons au football. Nous faisons des jeux. Je dors à côté de mon copain Patrick...

... J'aurais préféré rester à la maison à cause des maîtresses, car elles nous font travailler et on a une heure de sieste...

... Nos correspondants sont arrivés. Ils nous ont donné chacun un cadeau. Et j'étais contente de voir la mienne...

... A la Clairière, on s'amuse bien et on se plaît bien...

... Je suis très bien à la colonie avec mes copains...

... Je voudrais revenir à cette colonie pendant les vacances qui suivent...

LA LETTRE CACHÉE

Le lendemain de notre arrivée, j'attendis avec impatience la lettre de ma mère. Quand je l'ai eue, je l'ai vite lue. L'après-midi, comme j'avais oublié quelques détails, je suis allé dans le dortoir pour la relire. J'ai mis la penderie en désordre, en vain ! J'étais désolé. Une heure après, je me suis aperçu que je l'avais dans la poche... (Vincent)

Les liaisons téléphoniques et leur extension par les moyens modernes de communication, télématique et radios locales, restent plus rares mais constituent des expériences intéressantes.

• Le téléphone coûte cher et, souvent, pour éviter, entre autres, trop de différences entre les statuts sociaux des enfants, son usage n'en est pas laissé libre. Il est à craindre également l'abus que pourraient en faire certains parents ou enfants provoquant par leur présence parlée des réactions affectives allant à l'encontre des buts du séjour : conquête de l'autonomie, grandissement loin de la famille.

On imagine bien des parents téléphonant chaque matin pour dire à leur enfant comment s'habiller, ou chaque soir pour savoir s'il n'est pas enrhumé. Exagération ? Point du tout. S'il n'y avait qu'un cas, il vaudrait mieux l'éviter. L'emploi du téléphone est donc également planifié.

— Un parent peut être responsable de la liaison téléphonique et grouper les

demandes des familles auxquelles il rapporte l'information — lui seul a le numéro de téléphone. Un rythme d'information de deux ou trois fois par semaine peut être établi.

— Le jour de l'arrivée un message est téléphoné à l'école ou à la mairie qui l'affiche à la porte à l'intention de toutes les familles. Même démarche pour les jour et heure du retour.

• L'ordinateur, la télématique servent de base à quelques expériences encore trop rares. Telle celle d'un enseignant qui, ayant emporté son ordinateur en classe de découverte s'en servait pour faire rédiger aux enfants, sur le clavier, un journal de bord qu'il envoyait à un parent équipé d'un micro-ordinateur, lui aussi, et qui recevait les textes par le réseau transpac avant de les transmettre aux familles vivant à des centaines de kilomètres du lieu du séjour.

Mais la télématique apporte actuellement les mêmes avantages directement par Minitel et il suffit que quelques classes se trouvent sur un réseau équipé d'un serveur. Cela leur permet, non seulement d'échanger avec les parents mais avec d'autres classes en divers lieux de France.

Les échanges audiovisuels sont un complément vivant aux échanges épistolaires ou télématés

Pendant le séjour, l'envoi aux parents d'une cassette enregistrée, cassette magnétique ou cassette vidéo, assortie ou non de diapositives couleur, peut être le moyen de provoquer une réunion intéressante de ceux-ci au cours de laquelle ils écouteront et visionneront les documents mais où, également, ils auront, s'ils le souhaitent, la possibilité de répondre sur cassette aux enfants. C'est une expérience qui s'est faite mais qui n'a pas toujours donné entièrement satisfaction à ses instigateurs dans la mesure où parents et enfants, s'ils ne sont pas rompus à ce mode de communication, restent « pauvres » dans leurs échanges, regrettant, pour ce qui est des adultes, de ne « savoir pas bien parler ».

Les visites des parents, pendant le séjour, soulèvent nombre de polémiques. En faut-il un peu ? beaucoup ? énormément ? pas du tout ?

Évidemment, selon la durée du séjour la question se pose plus ou moins, selon l'âge des enfants également, et l'éloignement du lieu d'origine.

Ceux qui sont pour. Ce sont, en général, les adultes qui vivent des séjours de plus de deux semaines dans des postes éloignés du lieu d'origine avec des enfants assez grands (8 à 12 ans).

Ils acceptent soit :

Un peu de visites : un dimanche par exemple, fixé à l'avance en réunion, où les parents viennent tous ensemble par leurs propres moyens ou un moyen collectif (location d'un car par exemple). Sauf à de rares exceptions, parfois difficiles à faire admettre aux enfants

concernés, ils essaient d'être tous présents.

Beaucoup de visites : tous les dimanches, les visites sont possibles selon les disponibilités des parents.

Énormément de visites : n'importe quand, à la carte, quand les parents le souhaitent, ou le peuvent, certains d'entre eux pouvant revenir plusieurs fois. Les arguments à l'appui sont : la transparence, ne pas craindre de montrer le vrai visage des classes de découverte à tout moment. Sécuriser les parents et les enfants qui savent qu'ils pourront se voir n'importe quand. Répondre à une curiosité naturelle. Accepter la vie avec ses différences, ses surprises et ses humeurs.

Ceux qui sont contre. Souvent, ils ne prennent pas la décision tout seuls. Ils instaurent le débat en réunion de parents et c'est le groupe qui décide de ne pas rendre visite aux enfants.

Pas du tout de visites, pourquoi ?

— Parce que les enfants sont trop jeunes, et que la présence des parents les perturberait. Ils risqueraient de vouloir rentrer avec eux.

— Parce que l'éloignement du lieu du séjour fait que le voyage serait trop coûteux, en particulier pour certaines familles et que le temps passé sur place ne mériterait pas un tel déplacement.

— Le groupe n'accepte pas que des enfants, même s'il n'y en a qu'un, soient pénalisés par l'absence de leurs parents et en soient réduits à la promenade avec les animateurs tandis que les autres prennent du bon temps en famille et reviennent chargés de bonbons, de minicadeaux.

— Enfin, certains parents ne veulent pas courir le risque d'être encore plus tristes au retour que le jour du départ et, ce qui est pire, de laisser en larmes leur enfant-qui-commençait-bien-à-s'habituer. Arguments pour, arguments contre, l'important reste que chaque groupe prenne ses responsabilités à l'aide de décisions collectives.

En général, les difficultés tombent quand l'activité de découverte a fait ses preuves sur plusieurs années, et qu'une équipe rôdée a fait l'expérience des diverses possibilités.

PARENTS ET CLASSE DE DÉCOUVERTE : UNE COLLABORATION INDISPENSABLE

L'organisation d'un séjour, c'est incontestablement, l'occasion de rapprocher parents et enseignants et d'élargir le champ de leurs échanges habituels. Au fil des années, on peut penser qu'une école qui privilégierait cette collaboration verrait les rapports des parents à l'école évoluer vers davantage de compréhension et de participation.

*Monique RIBIS
Synthèse d'un travail collectif*